

N°1
Été 2026

Journal
d'information
de votre
commune



LES ÉCHOS

du Clocher



02

Vie Locale
Retour sur
les temps forts



13

État-civil
Naissances,
mariages & décès



15

Projets
Nos actions
pour demain



16

Agenda
Les RDV
à ne pas manquer



16

Infos Pratiques
Services & démarches
au quotidien



(1)



(2)



(3)

vosre conseil municipal



(4)



(5)



(6)



(7)



(8)



(9)



(10)



(11)

Maire : Julien PICHON (1).

1^{er} adjoint : Jean-Rémy MAGNAN (2).

2^{ème} adjointe : Anne-Laure GASQUET-ARNAUD (3).

Conseillers-ères municipaux : Yveline AUGEREAU (4), Emmanuelle GRACIA (5), Stéphan MARTINAT (6), Fabien FACHE (7), Pierre-Emmanuel PASCAL (8), Magali FACHE (9), Zühal GERMAIN (10), Sophie LEDOUX (11).



le mot du maire

Le 15 mars dernier, vous m'avez confié la responsabilité de notre commune et je vous en remercie. La campagne est derrière nous. Aujourd'hui, c'est ensemble que nous avançons.

L'équipe municipale au complet est impliquée dans de nombreux projets, mais le chemin se construit également avec vous. Le comité des fêtes, notamment qui reprend vie, et chaque initiative, vivront grâce à votre engagement. C'est pourquoi je vous invite à venir participer en famille aux manifestations qui vous seront proposées.

C'est en nous impliquant tous que nous donnerons vie à notre identité et c'est dans ces moments de partage et de rassemblement comme ceux du comité des fêtes, que nous créons des liens, nourrissons la convivialité et renforçons ce sentiment d'appartenance à notre commune, tout en donnant l'exemple aux générations à venir, en manque de repères.

Je suis profondément attaché à ce que chaque habitant puisse se sentir fier d'être Saint Savaurin.

Julien Pichon

Le Maire, ses adjoints ainsi que les conseillers municipaux nouvellement élus tiennent à remercier chaleureusement l'ancienne équipe, et plus particulièrement Chantal Roux et Suzanne Guérin, pour leur engagement à faire vivre ce petit journal d'information au fil des années.

Directeur de publication : Julien PICHON.
Coordnatrice de rédaction : Sophie LEDOUX.
Crédit Photos : Mairie de Saint-Sauveur.
Conception et réalisation graphique : Max DELNATTE à Saint-Sauveur.
Impression : Recto Verso à Embrun.
Tirage à 500 exemplaires.

Logo Imprim-
Vert ?





*Cérémonie
du 8 mai*

UN DEVOIR DE MÉMOIRE PARTAGÉ

En ce 81^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, la cérémonie commémorative s'est déroulée devant le monument aux morts de Saint-Sauveur.

Présidée par le maire, Julien Pichon, elle a réuni l'ensemble de l'équipe municipale, des élus des communes voisines de Saint-André-d'Embrun et de Baratier, le colonel Pierre Collier et le capitaine Christian Vercoutre accompagnés d'une délégation de sapeurs-pompiers, ainsi que M. Flippe, président de l'association des anciens combattants accompagné de porte-drapeau.

Une cinquantaine d'habitants étaient également présents pour partager ce moment de recueillement.

Après la lecture du message officiel, *Linon Pascal a prêté sa voix au texte de l'Union Française des Associations de Combattants. Un moment particulièrement émouvant, témoignant de l'importance de la transmission de la mémoire aux plus jeunes générations.*

La cérémonie s'est poursuivie par l'appel aux morts et une minute de silence, avant que les enfants, accompagnés des anciens combattants, ne déposent une gerbe au pied du monument en hommage à celles et ceux qui sont tombés pour la France, et que tous entonnent l'hymne national.

À l'issue de cette cérémonie, les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.



Église de la Transfiguration UNE RÉOUVERTURE ATTENDUE

Comme vous le savez, l'église de la Transfiguration a été touchée par un incident en novembre 2025, entraînant sa fermeture pendant plusieurs mois.

Durant cette période, de nombreux membres de l'équipe municipale précédente se sont fortement mobilisés afin de permettre sa réouverture dans les meilleurs délais, au culte et au public. Nous tenons à les en remercier sincèrement.

Afin de marquer cet événement, le père Ludovic Frère a célébré une messe de réouverture le dimanche 17 mai à 11h. Le maire, Julien Pichon, accompagné de plusieurs élus, ainsi qu'une cinquantaine de paroissiens et d'habitants, ont assisté à cette célébration.

À l'issue de l'office, un apéritif champêtre offert par la municipalité a réuni les participants sur le parvis de l'église, dans une ambiance conviviale et un cadre idyllique.

Nous adressons **nos remerciements à Monsieur et Madame de Villemandy** pour leur implication dans l'organisation de ce moment de partage.



Un premier "oui" 

CÉLÉBRÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE

Le samedi 30 juin, le maire, Julien Pichon, a célébré avec émotion le premier mariage de son mandat en unissant **Maureen Lestienne et Nicolas Henry**. La municipalité adresse ses plus chaleureuses félicitations aux jeunes mariés et leur présente tous ses vœux de bonheur.



Des célébrations PLACÉES SOUS LE SIGNE DU PARTAGE ET DE LA CONVIVIALITÉ



Cérémonie des Salettes.



Fête des Vabres.



Plusieurs cérémonies religieuses ont rythmé la vie de la commune ces dernières semaines, avec la célébration de la **Saint-Claude aux Salettes le 7 juin**, puis celle des **Vabres le 27 juin**. À chaque occasion, une cinquantaine de fidèles, habitants et visiteurs se sont réunis pour partager ces moments de recueillement, de fraternité et de tradition.

Les offices ont été célébrés par le Père Ludovic Frère, que nous remercions chaleureusement, ainsi que M. et Mme de Villemandy, dont l'implication a grandement contribué à la réussite de ces journées.

Lors de la fête de la Saint-Claude, Perrine et Louis Baudry des Salettes ont accompagné la célébration de leurs chants, apportant une touche particulièrement appréciée à ce moment de recueillement.

Nos remerciements s'adressent également aux représentants des paroisses voisines ayant participé à ces belles fêtes.

À l'issue de chaque cérémonie, la municipalité a eu le plaisir d'offrir le verre de l'amitié, permettant aux participants de prolonger ces instants de partage et de convivialité.

Une nouvelle fois, ces célébrations ont permis de rassembler habitants et visiteurs autour des traditions et du patrimoine de notre commune, contribuant ainsi à faire vivre l'esprit de notre village.

LA COMMUNE RENOUVELLE SON SOUTIEN AU TISSU ASSOCIATIF LOCAL

Réuni le 5 juin dernier, le conseil municipal a examiné les demandes de subventions présentées par les associations locales et procédé à la répartition des aides attribuées pour l'année 2026. La commune a ainsi consacré une enveloppe de 3750 € afin de soutenir les actions menées par le tissu associatif en faveur des habitants de Saint-Sauveur.

Parmi les structures bénéficiaires figurent l'**ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)**, l'**Amicale des Anciens Combattants**, l'**ADMR d'Embrun**, la coopérative scolaire Baratier/Saint-Sauveur, la Croix-Rouge, le Secours Populaire Français, les Restos du Cœur, le Secours Catholique, le Handicap Fire Tour ainsi que l'**association Aux Arbres Citoyens**.

Par ce soutien financier, la municipalité réaffirme son attachement au dynamisme associatif local et son engagement en faveur des associations œuvrant au service de l'intérêt général.



Chapelle Saint-Roch

LA FÊTE DE LA MONTAGNE RASSEMBLE SAINT-SAUVEUR ET BARATIER

Le 21 juin 2026, jour du solstice d'été, la **traditionnelle fête de la montagne s'est déroulée à la chapelle Saint-Roch**. Cette date revêtait également une dimension particulière puisqu'elle coïncidait cette année avec la fête des pères. Perché à 1 852 mètres d'altitude, ce petit édifice niché au cœur des alpages, à la frontière des communes de Saint-Sauveur et de Baratier, est devenu au fil des années **un lieu emblématique de rencontre et de partage pour les habitants des deux villages**.

Autour du Père Ludovic Frère étaient réunis les prieurs de Baratier et de Saint-Sauveur, ainsi que de nombreux participants venus partager ce moment de convivialité dans un cadre exceptionnel. À cette occasion, le Père Frère a eu une attention particulière pour les pères présents dans l'assemblée en leur adressant une bénédiction, ajoutant une touche d'émotion à cette célébration.

À l'issue, un apéritif a été offert par les prieurs, avant que chacun ne se retrouve autour du traditionnel repas partagé. **Ce temps d'échange a été accompagné de produits offerts par les communes de Baratier et de Saint-Sauveur, notamment le pain et le vin, perpétuant ainsi cette belle tradition montagnarde.**

Une nouvelle fois, la chapelle Saint-Roch a été le témoin d'un moment chaleureux où se mêlent patrimoine, spiritualité et liens entre les habitants des deux communes.





Point sur quelques travaux RÉALISÉS SUR LA COMMUNE

RÉFECTION DU PONT DE COMBE BREZES

En 2021, l'État a lancé un plan national d'étude des ponts, à la suite de l'accident survenu à Gênes en Italie le 14 août 2018. Le pont de Combe Brezes, très emprunté par les agriculteurs et les vététistes, s'est révélé être fortement dégradé et donc dangereux ; sa fermeture aux véhicules et aux piétons a été envisagée. Il devenait donc urgent de le restaurer afin d'assurer la sécurité de tous. Ainsi, le platelage, les chasse-roues ainsi que la barrière arrachée seront remplacés prochainement. Les travaux seront réalisés par un artisan local.

Cette opération, d'un montant global de 12 500 €, est financée à hauteur de 50 % par les subventions du département issues des amendes de police et destinées à la sécurité routière.



GOUDRONNAGE DU CHEMIN DE BOUT DU PLAN

Comme chaque année, la commune consacre une part de son budget à l'entretien des voies communales, avec l'appui des aides départementales. Malgré l'augmentation du coût des produits pétroliers, des travaux de réfection ont pu être réalisés sur une portion du chemin du Bout du Plan, particulièrement dégradée.

En complément, Sylvain, notre employé communal, a procédé au rebouchage de nombreux nids-de-poule sur différentes voies communales afin de limiter les dégradations consécutives à l'hiver et assurer aux usagers des conditions de circulation plus sûres et plus confortables.

RÉFECTION DU CHEMIN DU SERRE

Des travaux de sécurisation du chemin du Serre ont été réalisés pour permettre un accès dans de bonnes conditions, notamment aux véhicules agricoles.



GLISSEMENT DE TERRAIN SUR LA ROUTE DU MÉALE

Voilà maintenant plusieurs semaines qu'un nouveau glissement de terrain fragilise la route forestière entre Crévoux et Les Orres. Des discussions sont en cours pour trouver la meilleure solution technique mais surtout financière, afin de pouvoir maintenir cet accès ouvert à la circulation.



Piste Combe Brezes.



Curage fossé après orages à Beauvoir.



Chemin communal au-dessus de Chanchore.

CONTRÔLE DES POINTS D'EAU INCENDIE (PEI)

Dans le cadre de la défense extérieure contre l'incendie, la commune a l'obligation de mettre à disposition des sapeurs-pompiers un réseau d'eau adapté et de veiller au bon fonctionnement des points d'eau incendie (PEI). Cette responsabilité incombe aux communes, qui peuvent en confier la gestion à un organisme compétent.

À Saint-Sauveur, cette mission est assurée par le SIVU de l'Eau de l'Embrunais. Tous les trois ans, les PEI font l'objet d'un contrôle réglementaire destiné à mesurer les débits et les pressions disponibles. Cette année, le contrôle a été effectué au mois de mai.

Les sapeurs-pompiers procèdent, pour leur part, à des vérifications visant à s'assurer de la présence et de la disponibilité de l'eau en cas de besoin.

CAMPAGNE D'ÉPAREUSE ET DE REMISE EN ÉTAT DES CHEMINS COMMUNAUX

Nous tenons à remercier chaleureusement Sylvain, notre employé communal, pour son travail exemplaire lors de la campagne annuelle d'épave et d'entretien des chemins communaux.



Année dynamique POUR L'ÉCOLE DE BARATIER SAINT-SAUVEUR

Avec un total de 106 élèves, l'année scolaire 2025-2026 s'est bien déroulée, notamment grâce à la bonne collaboration de l'ensemble des acteurs qui œuvrent au sein de l'école.

Les effectifs connus pour la rentrée prochaine, supérieurs à ceux de cette année, sont les suivants :

NIVEAU	NOMBRE ÉLÈVES
PS	14
MS	12
GS	11
CP	11
TOTAL MATERNELLES	37 ÉLÈVES
CE1	18
CE2	13
CM1	15
CM2	17
TOTAL PRIMAIRES	74 ÉLÈVES
TOTAL	111 ÉLÈVES

L'année scolaire écoulée a été particulièrement riche en activités pédagogiques. Les élèves ont ainsi eu l'occasion de visiter une ferme à Saint-Sauveur et de participer à des ateliers animés par Natura 2000, autour de la découverte des petites bêtes. Une sortie organisée avec la fédération de pêche leur a également permis d'étudier les différentes espèces de poissons présentes dans le torrent des Vachères. Au cours de l'année, les enfants ont aussi participé à une sortie archéologique et visité la cathédrale d'Embrun.

Une journée au plan d'eau d'Embrun a également été organisée, au cours de laquelle les enseignants avaient préparé des olympiades et diverses activités sportives.

L'école a aussi participé au challenge mobilité inter-écoles, organisé par la communauté de communes du 1^{er} au 5 juin. Cette initiative avait pour objectif de sensibiliser élèves, familles et équipes pédagogiques aux mobilités alternatives, en encourageant les déplacements vers l'école autrement qu'en voiture individuelle.

Enfin, nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement Gaëlle pour son travail, après six années passées au sein de l'école. Au fil du temps, elle a su s'investir avec professionnalisme, tisser des liens précieux avec les enfants, les équipes éducatives et les familles, et aussi évoluer sur le poste d'ATSEM. Nous lui adressons nos plus sincères vœux de réussite pour la suite de son parcours.



Le Comité des Fêtes REPREND VIE À SAINT-SAUVEUR

Soucieuse de redonner un nouvel élan à la vie locale, la municipalité a souhaité relancer le Comité des Fêtes de Saint-Sauveur.

Deux réunions d'information et d'échange, organisées les 13 et 20 mai derniers, ont permis à **une quarantaine d'habitants de se rencontrer, de partager leurs idées et d'exprimer leurs envies pour l'avenir des animations de la commune.**

Cette mobilisation s'est concrétisée lors de l'assemblée générale du 26 juin, qui a vu l'élection d'un nouveau bureau. **Lucie Bertrand a été élue présidente et sera accompagnée par Anne-Laure Gasquet-Arnaud, Claire Arnoux, Sylvie Bertrand et Marc Germain. Une cinquantaine de membres actifs participeront également à la vie de ce comité.**

La municipalité se réjouit de cette dynamique retrouvée et adresse tous ses vœux de réussite à cette nouvelle équipe. Nul doute que son enthousiasme et son engagement permettront de faire naître de beaux projets et de proposer aux habitants des moments festifs et conviviaux, contribuant ainsi à renforcer le lien entre les habitants et à faire vivre notre village.





Une nouvelle présidente AU SIVU LES LOULOU'S

À la suite des élections municipales, les représentantes titulaires et suppléantes du SIVU Les Loulou's ont été désignées dans chacune des communes adhérentes : Baratier, Crots, Saint-André-d'Embrun, Saint-Sauveur, Châteauroux-les-Alpes et, plus récemment, Les Orres.

Le premier conseil syndical s'est réuni le 17 juin, dans la salle du conseil municipal de Baratier. Cette séance était notamment consacrée à l'élection du président, du vice-président et des membres du bureau.

Après avoir chaleureusement salué l'engagement et le travail accompli par Chantal Roux, présidente sortante, les représentantes titulaires du SIVU ont procédé aux élections. Anne-Laure Gasquet-Arnaud, deuxième adjointe au maire de Saint-Sauveur, a été élue présidente. Elle sera épaulée par Michèle Têtenoire, élue vice-présidente, ainsi que par cinq autres membres du bureau.

Le gîte communal "Bella Vista"

À L'HONNEUR, AVEC LE TROPHÉE CLIENT GÎTES DE FRANCE

Chaque année, le **relais départemental des Gîtes de France des Hautes-Alpes** décerne les « **Trophées Clients** » aux hébergeurs ayant obtenu les meilleures évaluations de leurs visiteurs. Cette distinction repose sur deux critères : une note moyenne minimale de 4,9/5 attribuée par les clients sur la plateforme Gîtes de France au cours des deux dernières années, ainsi qu'un minimum de 12 avis enregistrés sur l'année en cours.

Le 20 mai 2026, l'assemblée générale des Gîtes de France s'est tenue dans la salle « Le 750 » à La Bâtie-Neuve. À cette occasion, la commune de Saint-Sauveur, représentée par Emmanuelle Gracia, conseillère municipale déléguée, a reçu cette récompense pour l'un de ses trois gîtes communaux : le Bella Vista.

Cette distinction souligne la qualité de l'accueil et du séjour offerts aux visiteurs. Il faut dire que le gîte bénéficie d'atouts exceptionnels : une vue imprenable sur le lac de Serre-Ponçon, le Grand Morgon et les massifs environnants, sans oublier les magnifiques couchers de soleil qui enchantent les vacanciers.



Ces prestations ont sans aucun doute contribué à l'excellente **note moyenne de 4,9/5 obtenue à partir de 21 avis déposés par les locataires.**

Cette nouvelle équipe entend poursuivre le développement des Loulou's à travers différents projets, avec une ambition toujours plus affirmée : répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles des communes.

Deux axes prioritaires ont d'ores et déjà été identifiés. Le premier concerne les accueils de loisirs du SIVU, qui doivent accompagner une demande en progression constante et adapter leurs capacités d'accueil, notamment sur la période estivale. Le second porte sur la petite enfance, avec une augmentation significative du nombre d'enfants de moins de trois ans sur le territoire, qui nécessite aujourd'hui d'anticiper et d'adapter les solutions d'accueil proposées aux familles.



Transport à la demande UN NOUVEAU SERVICE POUR LES HABITANTS DE SAINT-SAUVEUR PRÉVU POUR L'AUTOMNE

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon lancera un **service de transport à la demande sur les 17 communes de l'intercommunalité, dont Saint-Sauveur**, dès l'automne prochain. Le service sera gratuit et fonctionnera dans un premier temps avec un véhicule partagé entre plusieurs zones du territoire et qui pourra accueillir jusqu'à 8 personnes.

A Saint-Sauveur, il sera possible de l'utiliser **les jeudis et samedis, matin et après-midi**. La personne qui souhaitera bénéficier de ce transport pourra être prise en charge à l'adresse de son choix, à l'aller. Au retour, la montée pourra s'effectuer à l'un des arrêts prévus, avec une dépose à l'adresse demandée, qu'elle soit ou non identique à celle de l'aller. Attention tout de même, l'heure à laquelle la personne sera déposée dépendra du temps de trajet et des autres usagers à déposer.

La réservation pourra s'effectuer par téléphone, sur l'appli web ou via l'appli téléphone dédiée, jusqu'à la veille 17h. Les informations détaillées sur ce nouveau service et la date de lancement seront disponibles en septembre.



LES MÊLÈZES DE NOS MONTAGNES À L'ÉPREUVE DE LA TORDEUSE GRISE

Vous l'avez certainement remarqué, cette année, les forêts communales de Crévoux et de Saint-Sauveur, entre autres, sont touchées par une attaque de tordeuse grise.

Les chenilles de ce papillon (Zeiraphera griseana), naturellement présent dans les Alpes, entraînent le brunissement spectaculaire des forêts de mélèzes.

Mais rien d'anormal à cette situation puisque ces attaques surviennent selon un cycle de dix ans environ, depuis des siècles !

Rassurez-vous, les arbres sont affaiblis mais ne meurent pas et les chenilles sont totalement inoffensives pour les promeneurs.



LE CONSEIL MUNICIPAL RETROUVE SA SALLE AU CŒUR DE LA MAIRIE

Depuis la période de la pandémie de COVID-19, les séances du conseil municipal se tenaient à la salle des fêtes, afin de permettre le respect des règles de distanciation.

Ces contraintes n'ayant plus lieu d'être, le conseil municipal a retrouvé sa salle habituelle, située en mairie.

Plus adaptée en termes d'organisation, de disponibilité et de coût, la salle du conseil offre également toutes les garanties nécessaires au bon déroulement des séances, dans le respect des principes de neutralité, d'accessibilité et de sécurité.



UN NOUVEAU PANNEAU POUR VALORISER LES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE

Un panneau présentant les itinéraires de randonnée a été installé le 30 juin, en face de la mairie, à proximité du panneau de départ des circuits VTT.

Cette réalisation s'inscrit dans le cadre des travaux menés par la **commission des activités de pleine nature et de mobilité douce de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon**. Le projet a été porté avec la participation des élus du précédent mandat, Edith Rivail et Suzanne Guérin, afin de mieux informer les habitants et les visiteurs sur les possibilités de randonnée offertes sur le territoire.

Une belle reconnaissance pour la commune de Saint-Sauveur !



LE TROC DES SAVOIRS

Par mon travail, je rencontre chaque jour des personnes isolées par la force des choses. Éloignées ou en l'absence de proche, **je souhaiterais que ces personnes ne soient pas isolées par obligation mais par choix.**

Afin de les accompagner, ma mission aujourd'hui, celle que je me suis confiée, est d'aider ces personnes. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu créer cette association. Je vous propose le « troc des savoirs », ouvert à toutes les générations car l'entraide n'a pas d'âge, c'est juste une question d'envie, de volonté et de choix.

L'idée « de base »
(elle pourra évoluer
en fonction de vos idées,
je suis évidemment
à l'écoute de toutes
vos propositions)



- **échange de bons petits plats contre service de jardinage...**
- échange d'aide administrative contre travaux de bricolage...
- **aide aux transports contre une aide au ménage ou repassage...**
- mise à disposition de matériels en échange de fruits et légumes du jardin par exemple.

Toutes vos compétences sont les bienvenues ; même des services qui vous semblent anodins peuvent être d'une grande aide pour d'autres. J'espère ainsi créer une entraide et des liens entre vous, les plus âgés et les plus jeunes, et ainsi que cette association apporte une pierre à l'édifice pour permettre à ce lien de perdurer naturellement à l'avenir.

Je vous invite à nous rencontrer courant septembre afin de mettre en place, ensemble, cette belle aventure. Je vous attends nombreux afin que ce mouvement de solidarité puisse être important.

Un voyage de mille lieues commence par un premier pas...

Sarah

AUX ARBRES CITOYENS



Le projet est parti du constat que, dans notre secteur, beaucoup de fruits n'étaient pas récoltés pour des raisons diverses : production trop importante, manque de temps, propriétaires non intéressés par les fruits ou n'ayant plus les capacités physiques de les cueillir, maisons secondaires et arbres qui produisent en l'absence des propriétaires...

A l'heure où la majorité des fruits font des centaines de kilomètres pour arriver dans nos assiettes, et que de nombreuses personnes n'ont pas les moyens de s'en procurer, on a décidé de passer à l'action !

Aux Arbres Citoyens, c'est une association qui récolte les fruits non consommés chez les habitants situés à Embrun et dans les villages alentours.

Nous partageons la récolte entre les cueilleurs, les propriétaires et des associations d'aide alimentaire pour les distribuer aux bénéficiaires. Ainsi, nous sensibilisons aux enjeux d'une alimentation locale et de saison, et à la lutte contre le gaspillage.

Alors, si vous êtes propriétaire d'un arbre qui donne trop, ou que vous avez envie de contribuer à un projet solidaire en donnant quelques heures de votre temps, ou encore que vous aimez cueillir, n'hésitez pas et contactez-nous !

Aurélien Crespel

**Mail: embrunais@aux-arbres-citoyens.org
Tél : 07 56 95 27 73**

CLUB CANIN EMBRUNEZ

Le Club Canin Embrunéz est une structure associative qui propose des activités canines en lien avec l'odorat des chiens. Son président, Jean-Rémy Magnan, est à la fois éducateur canin diplômé d'Etat et moniteur de secourisme.

Les débutants commencent leur apprentissage aux Gaillards, où se trouve le siège de l'association, mais au fil des séances, les binômes maîtres et chiens sont emmenés à rechercher des personnes sur divers parcours autour d'Embrun.

Il est aussi possible de procéder **à la recherche de différentes odeurs, telle celle des truffes (cavage) mais encore du chlore** pour la recherche de fuites d'eau et bien d'autres odeurs à la demande des adhérents.

Enfin, des cours de secourisme canin sont régulièrement organisés. Le club ne propose pas d'éducation canine au sens propre du terme mais ces activités peuvent améliorer certains comportements déviants.

Jean-Rémy Magnan

**Mail : embrunéz@gmail.com
Club Canin Embrunéz
Tél : 06 60 04 18 54**



ACCA

J'ai l'honneur de présider l'ACCA de Saint-Sauveur, forte aujourd'hui de ses cinquante membres passionnés.

Notre Association Communale de Chasse Agréée a pour mission d'assurer une pratique responsable et en sécurité de la chasse, en respectant l'équilibre entre la nature, l'agriculture et la forêt.

Tout au long de l'année, elle participe au suivi des populations d'espèces sauvages par le biais de différents comptages, ainsi qu'à une surveillance sanitaire des épidémies à risque transmissible aux animaux d'élevage (peste porcine africaine, maladie d'Aujesky...).

Si vous souhaitez rejoindre l'ACCA ou tout simplement obtenir des informations, n'hésitez pas à me contacter !

Fabien Fache
Tél : 06 15 01 34 02

PAROLE AU SIVU LES LOULOU'S !

LES LOULOU'S : DES ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Le SIVU Les Loulou's accueille les enfants de Saint Sauveur tout au long de l'année : sur les temps périscolaires avant et après l'école à Baratier / Saint-Sauveur, les mercredis à l'école de Baratier/Saint-Sauveur, ainsi que pendant les vacances scolaires au centre de loisirs situé à Baratier et au Castelou à Châteauroux-les-Alpes.

Tout au long de l'année, les enfants participent à des activités sportives, créatives, culturelles, manuelles ou de pleine nature. **L'objectif est simple : permettre aux enfants de s'amuser, découvrir, partager et grandir ensemble.**

Cette année, les Loulou's invitent les enfants à partir à la rencontre des animaux extraordinaires. À travers les différentes thématiques proposées tout au long de l'année, les enfants découvrent le monde animal sous toutes ses formes.

Après avoir exploré les animaux des pôles puis les animaux de la préhistoire lors des petites vacances, l'été poursuivra cette aventure avec les animaux imaginaires, les contes autour du loup, les animaux d'Afrique, des îles ou encore ceux qui vivent près de chez nous.

Ces découvertes permettront aux enfants de mieux comprendre le monde vivant tout en développant leur imagination. Jeux, ateliers, sorties et activités rythmeront ces vacances placées sous le signe de la curiosité et de l'émerveillement.

Le point d'orgue de ce projet sera un séjour au ZooParc de Beauval, fin août où les enfants pourront observer des espèces venues des quatre coins du monde et vivre une expérience riche en découvertes et en souvenirs.

Au-delà des activités proposées, Les Loulou's ont à cœur d'accompagner les familles et de faire vivre un service de proximité indispensable à nos communes rurales.

Christophe Gaillant

Directeur du SIVU Pôle Enfance Jeunesse Les Loulou's

Pour tout renseignement :

Site internet : <https://www.lesloulous05.fr/> | Tel : 04 92 43 47 78

Mail : info@lesloulous05.fr | Adresse : 237 route de Pra Fouran - 05200 Baratier

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents !

> Ange, Felicità, Nejma VICENS PAPILLON

née le 6 janvier 2026,
fille de Gabrielle PAPILLON et de Jean VICENS

> Tiago, Ernest FALCON OURY

né le 19 janvier 2026,
fils de Michelle FALCON DOMINGUEZ et de Jérémy OURY

> Noé, Gaston, Liam LAFORGE

né le 21 janvier 2026,
fils de Natty PEIGNOT et de Thomas LAFORGE

> Elie, Emile, Albin SEARD

né le 15 mars 2026,
fils de Magali FACHE et de Loïc SEARD

> Lyam, Robert, Serge HERNELÉ

né le 28 avril 2026,
fils de Manon FABRE et de Aymeric HERNELÉ

> Théo, Aimé, Toussaint RIGAUD

né le 25 mai 2026,
fils de Marie RIEU et de Pierre-Emmanuel RIGAUD

MARIAGES

Toutes nos félicitations aux mariés !

> Maureen LESTIENNE et Nicolas HENRY

Le 30/05/2026

> Caroline BLANCHARD et Thomas HUBERT

Le 27/06/2026

PACS

Toutes nos félicitations aux pacsés !

> Noé GOZE-BAC et Marie MARGAILLAN

Le 29/01/2026

DECÈS

Toutes nos condoléances aux familles.

> Le 17/01/2026

Marie-Louise RAPIN

ép. MICHEL, née le 21 juin 1937 aux Orres

> Le 05/06/2026

Viviane SOUBEYRAN

ép. CARMICHAEL, née le 26 avril 1928 à Paris



Prenons soin DE NOS ADMINISTRÉS



PROJETS DE LA COMMUNE

Nos actions
pour demain



Un choix d'avenir LA COMMUNE INVESTIT DANS L'HYDROÉLECTRICITÉ

Le conseil municipal a fait un choix important pour notre avenir, en décidant de préempter la centrale hydroélectrique des Salettes. Cette ancienne concession arrivant à son terme et passant sous régime d'autorisation, a été mise en vente par l'Etat.

C'est une opportunité pour notre commune, car, à terme, elle nous assurera environ 50 000 € de recettes annuelles, tout en nous permettant de détenir une part de 10 % du capital.

Pour ce faire, nous nous sommes entourés des partenaires locaux, experts dans ce domaine (la SEM Énergie des Hautes Alpes, SERHY, le Département des Hautes Alpes et le Territoire d'Énergie 05) qui prendront en charge le montage juridique et financier.

Ce projet est maîtrisé : nous avons étudié les risques et ils sont limités.

C'est un choix ambitieux, mais réaliste, pour nous offrir un bol d'air budgétaire et communiquer sur l'avancement de ce dossier en fonction des retours de la direction des finances publiques des Hautes Alpes.

En complément, **un second projet est en cours : la future centrale hydroélectrique sur le torrent des Vachères**, menée avec l'entreprise SERHY. Il s'agit d'une centrale neuve, en amont de celle des Salettes, initiée par l'ancienne équipe municipale depuis 2019.

Nous avons relancé le projet avec dynamisme. Les travaux devraient avoir lieu en 2028.

En effet, ce type de projet implique des démarches administratives rigoureuses, notamment les études d'impact sur l'environnement, la biodiversité et les consultations avec les services de l'État. Nous restons pleinement engagés et maîtrisons les étapes. Cette nouvelle centrale, bien que plus longue à aboutir, s'inscrit dans notre vision à long terme pour un développement durable de notre commune.

Des travaux de restauration POUR PRÉSERVER L'ÉGLISE DE LA TRANSFIGURATION

Classée au titre des Monuments historiques, l'église de la Transfiguration va faire l'objet d'un **important programme de restauration** afin de préserver ce patrimoine emblématique de notre commune.

Une première phase de travaux concernera le remplacement complet des couvertures, aujourd'hui très dégradées. La mise en conformité des installations électriques est également prévue, notamment afin de renforcer la sécurité de l'édifice et de prévenir tout risque d'incendie.

La complexité de cette opération nécessite des compétences techniques, juridiques et administratives spécifiques dont la commune ne dispose pas. Elle a ainsi confié à l'Agence Territoriale IT05 une mission de conduite d'opération. Par ailleurs, un architecte du patrimoine sera désigné d'ici la fin de l'été pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce chantier.

Compte tenu du coût important de ces travaux, la municipalité engagera dans les prochaines semaines **des démarches auprès de ses partenaires afin de mobiliser des financements publics et privés**, et ainsi réduire le reste à charge pour la commune. Une première phase de travaux concernera le remplacement complet des couvertures de l'église.

Ces travaux marquent une étape importante pour la préservation et la transmission de ce patrimoine remarquable aux générations futures.

Un nouvel éclairage solaire POUR SÉCURISER L'ARRÊT DE BUS DE LA MADELEINE

D'ici quelques semaines, **un éclairage solaire sera installé à l'arrêt de bus de la Madeleine**, afin de sécuriser le ramassage des nombreux collégiens et lycéens fréquentant ce point de ramassage. Il s'agira du même type d'éclairage que celui déjà en place à l'arrêt de bus Garcins/Terre noire.

L'équipe municipale mobilisée POUR REDONNER VIE À LA SALLE DE L'ÉCOLE (OU ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE) DU CHEF-LIEU

La réhabilitation des bâtiments communaux est une priorité partagée par la commune et le Département.

Grâce à une politique d'aides, les collectivités sont encouragées à rénover et à valoriser leur patrimoine bâti afin de le rendre disponible à la location à l'année.

Dans l'attente de la rénovation de l'ancienne école du Coin, l'équipe municipale se mobilisera le 31 juillet prochain pour redonner un coup de neuf à la salle de l'école (ou ancienne bibliothèque) du Chef-Lieu.

Une fois ces travaux réalisés, cet espace sera mis à la disposition des habitants de Saint-Sauveur.



AGENDA

📅 12 juillet - ⌚ 11h

📍 Église de la Transfiguration

Messe dominicale

📅 Du 15 juillet au 19 août

⌚ Les mercredis de 17h à 18h30

Visite guidée de l'église de la Transfiguration par un guide conférencier du Pays d'art et d'histoire Serre-Ponçon

📅 30 juillet - ⌚ 21h

📍 Église de la Transfiguration

Concert de musique classique des stagiaires de l'Université d'été du Lions Club

📅 2 août - ⌚ 11h

📍 Église de la Transfiguration

Messe dominicale

📅 2 août

Fête patronale de la Transfiguration

📅 16 août

📍 Église de la Transfiguration

Messe dominicale

TÉLÉCHARGEZ  **PanneauPocket**
POUR RECEVOIR LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

1

Ouvrez l'application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code.

2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

3

Ouvrez PanneauPocket et recherchez la commune ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le 📍



Gratuit, anonyme et sans publicité

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".



L'ensemble des procès-verbaux des séances de conseils municipaux sont accessibles sur le site internet de la commune, **dans l'onglet « Vie communale / Conseil Municipal »**

COORDONNÉES

Mairie de Saint-Sauveur

101 Rue du Chef Lieu
05200 SAINT-SAUVEUR



04 92 43 18 39



NOUS CONTACTER

mairie@saintsauveur-hautes-alpes.fr

HORAIRES

LUN.

14 h / 17 h

JEU.

9 h / 12 h

RECEVEZ NOS NOUVEAUTÉS PAR E-MAIL !

Recevez chaque jour les informations à ne pas manquer ! Suivez les actualités, projets réalisés ou futurs...

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les newsletters de Mairie de Saint-Sauveur. Vous pouvez à tout moment utiliser le lien de désabonnement intégré dans la lettre d'information. En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits

Saisissez votre e-mail



Pour vous tenir informé des actualités de la commune, n'hésitez pas à vous inscrire en bas de la page d'accueil du site internet de la commune.

www.saintsauveur-hautes-alpes.fr